

Allemont Oz

# la lettre du téléporté

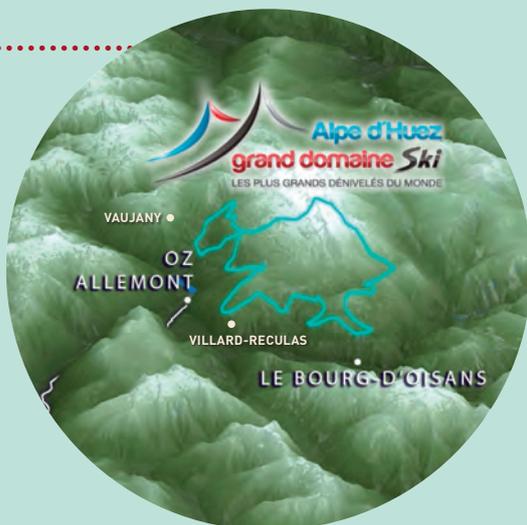
N°1 - juin 2017

## édito

L'aménagement hydroélectrique de l'Eau d'Olle a profondément bouleversé notre vallée en facilitant, notamment la création et le développement des stations village de l'Olmet à Oz, de Vaujany et de Villard-Reculas. L'idée de relier par câble la vallée aux champs de neige s'inscrit dans ce contexte et a nourri la réflexion de nos prédécesseurs depuis plus d'un demi-siècle.

Aujourd'hui en réponse au besoin de renforcer les équilibres économiques et environnementaux, nous avons l'opportunité de concrétiser ce projet qui va permettre de maintenir le dynamisme de notre économie touristique et de pérenniser les emplois de nos territoires.

La création d'un ascenseur valléen entre Allemont et Oz va de nouveau faire évoluer une partie du fonctionnement de notre vallée et, à ce titre, il est tout à fait légitime et naturel que ce projet suscite des interrogations. Nous avons donc souhaité mettre en place un outil très concret afin de satisfaire ce besoin d'information.



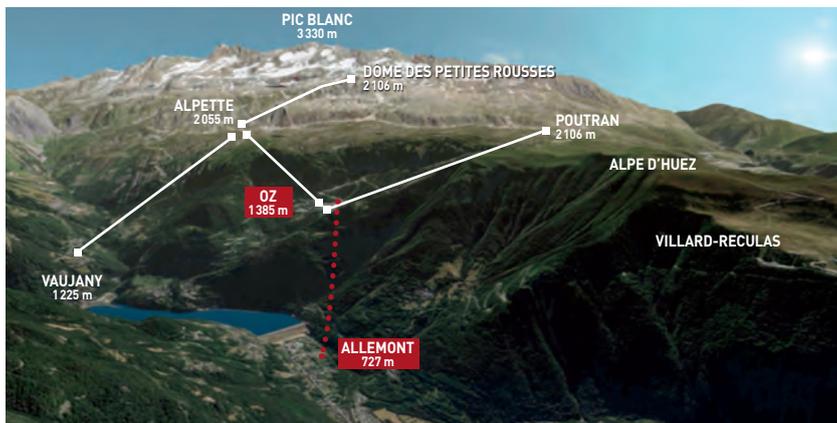
Ainsi est née la « Lettre du Téléporté », dont vous tenez le premier numéro entre les mains.

Son objectif : vous informer sur les enjeux de ce projet, son contenu, les modalités de sa mise en œuvre, mais également répondre aux questions que vous pouvez vous poser.

Tout comme la liaison entre Allemont et Oz est importante pour le développement de nos communes, le lien d'information entre nous est primordial pour construire ensemble notre avenir. Bonne lecture à tous,

**Alain Ginies**

Président du SIEPAVEO, Maire d'Allemont



## Pourquoi une liaison par câble entre Allemont et Oz-en-Oisans ?

Les infrastructures en remontées mécaniques réalisées placent Allemont en marge de l'activité des stations. Le projet de liaison par câble a pour finalité de raccrocher Allemont à l'Alpe d'Huez Grand Domaine Ski en assurant une liaison rapide, régulière, sûre et écologique de cœur de village à cœur de station.

Ce projet, porté par le SIEPAVEO (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle qui regroupe les Communes d'Allemont, Le Bourg d'Oisans, Oz en Oisans, Villard Reculas) a été pensé comme un équipement structurant pour la commune d'Allemont et la station d'Oz-en-Oisans.

Il s'agit d'un investissement important et indispensable pour la pérennisation et le maintien de l'activité économique du territoire et du tourisme en particulier, hiver comme été.

Il a fait l'objet d'études depuis plusieurs années et entre désormais dans sa phase concrète.

C'est un nouveau souffle pour le tourisme et pour notre économie.





Gare aval. Illustrations provisoires\*

## Un projet qui valorise les atouts de nos sites

- Il renforce et facilite l'accès au domaine skiable pour le ski à la journée.
- Il conforte la station d'Oz comme porte d'entrée de l'Alpe d'Huez Grand Domaine Ski avec un accès plus rapide à partir de Grenoble ou de Lyon.
- Il repositionne le village d'Allemont – et la Vallée de l'Eau d'Olle – dans la dynamique touristique des stations et renforce l'attractivité du village, de ses équipements (base nautique, piscine) et de ses activités outdoor (VTT, randonnée, etc.).
- Il permet de réduire le trafic routier entre Allemont et la station d'Oz.
- Il participe au développement du tourisme 4 saisons en altitude mais aussi dans la vallée grâce à une liaison rapide, facile et sûre entre le village et la station.

## Un mode de transport qui préserve notre environnement

Contrairement à d'autres villages de fond de vallée, Allemont possède de réels atouts touristiques qui méritent d'être valorisés et sont en mesure de compléter l'attractivité touristique des stations d'altitude. Mais cette valorisation doit se faire en préservant notre environnement et nos ressources.

Le transport par câble est une solution d'avenir, économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Avec ce projet, nous nous inscrivons dans un 21<sup>e</sup> siècle qui changera profondément nos modes de déplacements.

La liaison entre Allemont et Oz, grâce à un ascenseur valléen, s'intègre également au sein d'un projet plus vaste d'amélioration des transports en fond de vallée. Elle est inscrite dans les liaisons vallées/stations du projet de SCOT (schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme supra-communal) de l'Oisans et elle fait partie d'un réseau de transport collectif (bus) qui maillera les vallées de l'Eau d'Olle et du Vénéon (de Vaujany à Venosc avec comme point central Bourg d'Oisans).

\* Les illustrations sont issues du dossier UTN et d'une étude de faisabilité. Un concours est lancé auprès de maître d'œuvre et d'architectes. Le lauréat travaillera avec le comité de pilotage sur la forme définitive du projet.

## Un investissement pour l'avenir

Au-delà des retombées économiques directement liées à l'usage des remontées mécaniques, la mise en œuvre d'un ascenseur valléen est un projet d'aménagement du territoire. Sur Allemont, il s'accompagnera de la création de nouveaux lits touristiques, notamment sur le site de l'ancien hôtel Giniès, avec de nouveaux emplois stables et des retombées économiques concrètes. En parallèle, les commerces existants pourront bénéficier d'un apport de clientèle en organisant leur activité selon les nouveaux besoins.

Bien que les études et les travaux soient portés par le SIEPAVEO, c'est la Commune d'Allemont qui va principalement financer la construction des ouvrages en vertu des règles de fonctionnement du Syndicat. La compatibilité des ressources de la Commune d'Allemont avec les besoins financiers a été étudiée afin de garantir l'équilibre budgétaire. Ce projet mûrement réfléchi est assuré au niveau de son financement. Créateur de richesse pour tous, respectueux de nos lieux de vie et de notre environnement, il a fait – et continue de faire – l'objet d'une concertation avec les habitants et les socio-professionnels.

### OÙ EN EST-ON ACTUELLEMENT ?

- **18 octobre 2016**, la préfecture de l'Isère a donné un avis favorable au projet dans le cadre d'une procédure d'UTN (Unité Touristique Nouvelle).
- **En novembre 2016**, organisation de plusieurs réunions de concertations avec le monde socio-économique de la vallée afin de déterminer les potentialités de développement (enquête EcoRSE).
- **7 mars 2017**, première réunion du Comité de Pilotage, composé à parts égales de représentants des membres élus, de techniciens et de représentants de la société civile qui se sont portés volontaires. Le Comité a pour vocation de définir les orientations

stratégiques du projet, d'en faciliter le développement et de procéder aux arbitrages nécessaires. Il se réunira 2 à 3 fois par an.

- **Depuis le début de l'année 2017 :**
  - Lancement des dossiers pour l'obtention des autorisations environnementales (étude d'impact, défrichage, loi sur l'eau, etc.)
  - Lancement des études géotechniques (études du sol et du sous-sol) qui se poursuivront durant quasiment toute la durée des travaux.

### LE CALENDRIER GLOBAL



Avis favorable de la Préfecture de l'Isère.

Études environnementales. Concours de maîtrise d'œuvre.

Voir la vidéo de présentation du projet sur [www.siepaveo.fr](http://www.siepaveo.fr)

Gare amont. Illustration provisoire \*



## QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

### Printemps / été 2017

- Poursuite de l'élaboration des dossiers pour l'obtention des autorisations environnementales.
- Lancement des études hydrauliques, acoustiques (en particulier au regard du groupe scolaire voisin) et d'avalanches.
- Choix du maître d'œuvre par voie de concours qui va concevoir le projet et contrôler les travaux pour le compte du SIEPAVEO.
- Choix des prestataires en contrôle technique et en coordination sécurité et prévention de la santé qui vont accompagner les intervenants dans les études et les travaux.

**2017  
> 2018**

Enquête publique.  
Autorisations  
environnementales.

**2018**

Finalisation du projet.  
Permis de construire.  
Servitude de passage du téléporté,  
acquisitions foncières

**2019**

Travaux.  
Ouverture du téléporté  
au public hiver  
2019/2020.

## ET CONCRÈTEMENT ?



### Qui porte le projet ?

Le SIEPAVEO, syndicat intercommunal qui réunit les communes d'Oz, Allemont, Villard-Reclus et Bourg-d'Oisans, est le maître d'ouvrage.



### Quel est le trajet ?

Le trajet permettra de relier Allemont cœur de village (Services Techniques), altitude 727 m, à la station d'Oz-en-Oisans au niveau de la piste de liaison Poutran-Alpette, altitude 1385 m, pour un dénivelé de 658 m et une distance de 2,9 km.



### Quel sera le temps de trajet ?

Il sera de 8 mn, au lieu de 20 mn aujourd'hui en bus par la route, avec une cadence suffisante (jusqu'à 2 000 personnes/heure à terme) pour éviter l'attente même en période d'affluence.



### Le téléporté sera-t-il ouvert toute l'année ?

Il est programmé pour une ouverture saisonnière dans un premier temps avec environ 120 jours l'hiver et 60 jours l'été, sur la base de 9h par jour.



### Quel est le budget d'investissement ?

15,3 M€ réglés par le SIEPAVEO. Du fait des règles de fonctionnement du SIEPAVEO, le financeur principal sera la commune d'Allemont avec le soutien, entre autres, du département de l'Isère.



### Quels seront les coûts de fonctionnement ?

Ils représentent environ 300 000 € par an. Ils seront intégrés dans le budget de la SPL Oz-Vaujany en charge de la gestion du domaine été/hiver et compensés par de nouvelles recettes.



### Y aura-t-il un impact sur la fiscalité locale ?

Aucun. Il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux sur la Commune d'Allemont et pas de diminution des investissements courants ni des services à la population.

**Suivez l'avancée  
du projet en vous  
inscrivant à la  
Newsletter du Téléporté  
sur [www.siepaveo.fr](http://www.siepaveo.fr)**